

Dans La Croix du 10 janvier 2020, un article sur la création du chant liturgique rappelle utilement les critères fondamentaux que doivent connaître les auteurs et les compositeurs au service des célébrations. En citant plus spécialement *Ecclésia Cantic et la communauté de l'Emmanuel*, l'auteur souligne l'effort qui est fait dans ces regroupements ou communautés de l'Église pour ajuster la pertinence de leurs projets à la liturgie de l'Église. Le Concile Vatican II parle, à ce sujet notamment, de « connexion étroite » avec ce qui est célébré.

C'est aussi faire œuvre utile que de rappeler que chaque chant liturgique est partie intégrante de la liturgie qu'il sert. Mais il faut assurément être beaucoup plus précis sur les exigences et les critères objectifs. Un chant de communion, par exemple, doit signifier bien plus qu'une référence à « l'Eucharistie et au pain de vie » ou qu'en serait-il alors du « corps » que nous devenons et qui est appelé au service du monde ? De même, le chant d'entrée ne peut être réduit à un « chant d'acclamation au Christ » ou qu'en serait-il alors de cette réponse à la convocation de son peuple au Jour du Seigneur ressuscité par Dieu lui-même ?

Il faut se réjouir que le SNPLS (Service National de Pastorale Liturgique et Sacramentelle) envisage des formations pour les auteurs et compositeurs. Mais celles-ci existent déjà ! Il est donc également regrettable d'oublier l'ACCREL (les Auteurs et Compositeurs de Chants RELigieux – voir www.accrel.net), qui rassemble depuis 1992 une longue liste constituée de ceux qui écrivent dans le registre de la musique sacrée, du chant liturgique - paroissial et monastique - ou de la chanson chrétienne, et dont les œuvres sont utilisées au quotidien par les priants du monde francophone. Cette association organise à Paris chaque année, depuis 25 ans, un atelier de formation ouvert à tous qui fait référence par la qualité de son travail et des intervenants. Il est subventionné par le SECLI (Secrétariat des Éditeurs de Chants Liturgiques). Ce sera le cas dans quinze jours, le samedi 25 janvier à Paris, au 78A rue de Sèvres. Tous les créateurs de chants, quels que soient leurs niveaux, sensibilités ou âges, y sont cordialement invités pour progresser au service du même Seigneur.

Jean-Pascal HERVY
Président de l'ACCREL